Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212901912-20260320-D_2026_30-DE

COMMUNE DE PLOUGONVEN
Département du Finistère

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 20 mars 2026

Le vingt mars deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Mme Bernadette Auffret, Maire.

Présents :	Bernadette Auffret, Leslie Bourgeois, Fabienne Cyriaque, Claude Darmigny, Jean-Pierre Gautier, Damien Guehl, Colette Guilloux, Sophie Hérault, Étienne Heurtebise, Nicolas Inisan, Pascale Lamanda, Julia Le Cam, Yvon Le Cousse, Sébastien Le Roux, Christophe Lepitre, Pascal Prigent, Michèle Queïnnec, Anne-Laure Reig, Thierry Riou, Bertrand Robin, Charlotte Roussel, Giovanna Scaglione, Christophe Stéphan.		
Procurations :	Jean-Pierre Gautier à Nicolas Inisan		
Membres en exercice :	23	Membres présents ou représentés :	23
Date de convocation :	15/03/26	Secrétaire de séance : Sophie Hérault	

Délibération n° D-2026-30	Classification : 5.3

Commission d'appel d'offres (CAO)
Vote à l'unanimité

La commission d'appel d'offres est une commission composée du Maire et de trois membres (trois membres titulaires et trois suppléants) à voix délibératives qui sont issus de l'assemblée délibérante.

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel.

L'élection des membres de la CAO se déroule au scrutin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide « à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret » à l'élection des membres de la CAO.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de désigner Claude Darmigny, Nicolas Inisan et Christophe Stéphan pour siéger en tant que membres titulaires à la Commission d'Appel d'Offres sous la présidence du maire ;
- de désigner, Julia Le Cam, Yvon Le Cousse et Christophe Lepitre pour siéger en tant que membres suppléants à la Commission d'Appel d'Offres sous la présidence du maire ;

Ainsi délibéré,
Pour extrait conforme,

Le Maire, Bernadette Auffret

MAIRIE DE PLOUGONVEN 29640